## L'ECAILLONNAIS

## Bulletin communal d'informations

N°1 Janvier, février, mars, avril 2019



Georges CINO, Maire d'ECAILLON et les membres du Conseil Municipal d'ECAILLON vous adressent leurs meilleurs vœux

WWW.ville-ecaillon.com

Mot du Maire



Georges CINO

Maire d'Ecaillon

Depuis bientôt cinq ans, nous nous sommes mobilisés avec passion pour mener à bien le programme sur lequel nous nous étions engagés. Il reste encore beaucoup de travail, mais nous sommes fiers des actions déployées à ce jour.

Je souhaite vous dire que nous allons maintenir une gestion saine de nos finances afin de garder la main sur nos budgets, tout en s'adaptant aux réalités du monde actuel. <u>Le fil conducteur reste le même :</u> « investir en cohérence ». Cette gestion saine et rigoureuse a été récompensée par la Trésorerie qui a décerné à ECAILLON une très bonne note pour sa gestion financière.

Cette bonne gestion nous permettra d'investir dans les projets adaptés aux besoins de la commune, comme la construction de la cantine comme annoncé lors de mes vœux, rendue nécessaire par l'augmentation de la population ECAILLONNAISE mais aussi par les difficultés de gestion de deux cantines sur deux sites différents de la Commune, ce qui permettra d'investir un seul lieu de réunion pour le déjeuner de nos enfants.

Je tiens également à rappeler, que dès notre élection, nous avons voulu réviser notre P.L.U pour permettre à différentes structures de s'adapter et, d'accueillir ainsi dans de bonnes conditions les nouveaux habitants. La validation du PLU nous permettra de privilégier les constructions de maisons familiales plutôt que les grands immeubles.

Nous maintiendrons aussi tout ce qui permet de dynamiser notre village comme les fêtes, les évènements d'ampleur régionale, la vie culturelle et associative.

Je reste à votre disposition pour toute question ou suggestion que vous aimeriez partager.

Pour vous recevoir selon nos disponibilités respectives, il vous suffit de contacter mon secrétariat ou d'adresser un email pour convenir d'un rendez-vous. (accueil.ecaillon@wanadoo.fr)

Je vous renouvelle tous mes vœux de Santé, Réussite et Bonheur, pour vous mais aussi pour tous vos proches.

Très bonne année 2019.

Georges CINO
Maire d'ECAILLON



LA VIE MUNICIPALE :	
Activités au Centre Jean Moulin	4 à 12
Extrait du compte rendu	
Actions dans la commune	
Information dans la commune	18
ET SI ON Y ALLAIT	
1er Loto du Conseil Citoyen	19
Journée internationale des droits des femmes	
Carnaval 2019	
Festivités au Quartier Vuillemin	
Chasse aux œufs	
1er Mai Fête du travail	
8 Mai Commémoration de l'armistice de la guerre	
La randonnée de la Fraise	
Brocante de la 23ème Fête de la Fraise	
Fête des mères	
REPORTAGES	20
	24
La semaine bleue	
Anniversaire à l'EHPAD	
Repas des aînés	
Cérémonie de la Sainte Barbe	
Distribution de friandises et coquilles dans les écoles.	
Distribution de friandises et coquilles dans les écoles (suite) et descente du père noël	
Cérémonie des vœux du 11 janvier 2019	
INFORMATIONS	31
La vie associative	22 9 20
Centre historique minier	
Collecte des déchets 1er trimestre 2019	
Consultation des nourrissons, permanences de l'assistante sociale, prévention santé et de la Sécurité Sociale	
Permanences info-énergie 2018	
Permanences CNL 59.	
Habitat durable du Cœur d'Ostrevent	
Calendrier ADIL des permanences 2019	
SIAVED - dispositif amiante	
Vente de graines potagères et florales.	
La Garantie Jeune (GJ)	
Banque de France	
MAGAZINE	
Recette	17
ÉTAT CIVIL	41
Bienvenue à eux.	47
Ils nous ont quittés.	
AGENDAS	

Le prochain bulletin municipal paraîtra début mai 2019.
Les Informations que vous souhaitez diffuser devront, par conséquent, être envoyées en Mairie avant le 19 AVRIL 2019 à l'adresse mail :

<u>lecaillonnais@yahoo.fr</u>

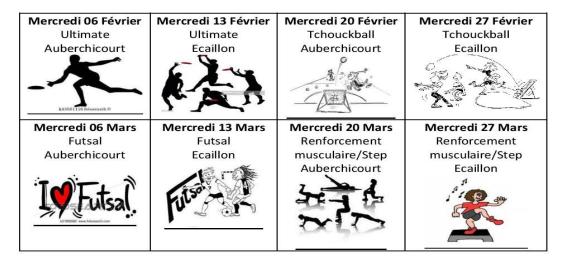
Directeur de la publication : Georges CINO Responsable de la Rédaction : Georges CINO Maquette et Création : Cathy DUEZ

Tirage: 865

Imprimé par nos soins.

## **ACTIVITÉS AU CENTRE JEAN MOULIN**

### JEU<u>NESSE EN MOUVEMENT</u>



Les après-midis sportives se déroulent de 14h00 à 16h00 tous les Mercredis (sauf vacances de Noël) en alternance sur les villes d'Auberchicourt et d'Ecaillon.

Auberchicourt: Salle « Colette Besson » 7 rue d'Ares 59165 AUBERCHICOURT

Ecaillon: 62 route départementale 59176 ECAILLON

Pour plus d'information contactez Josué au 03-27-92-72-89 (Centre Social d'Ecaillon)







### **SERVICE CIVIQUE**

## <u>Le centre socioculturel Jean Moulin engagé dans l'accueil des services</u> civiques

Une nouvelle offre de service civique est à pourvoir au centre Jean Moulin pour le 1er mars 2019 :

#### Médiation et organisation d'événements festifs et culturels Les missions :

Favoriser l'accès à la culture, aider à la création d'événements culturels et à la médiation qu'ils impliquent Les accompagner physiquement vers des activités culturelles du territoire ou autres événements fédérateurs

Recréer du lien social entre eux et avec les structures en les informant et en les encourageant à participer aux activités proposées.

Vous pouvez postuler auprès de Monsieur le Maire d'Ecaillon (lettre de motivation et CV)

Si vous souhaitez des informations sur le service civique, vous pouvez vous rapprocher de Delphine, au centre Jean Moulin

### **VACANCES DE TOUSSAINT 2018**



Un accueil de Loisirs sur la thématique d'Halloween 66 et 63 enfants ont été accueillis du 22 Octobre au 2 novembre.

De nombreuses activités et sorties pour tous Cuisine, sortie familiale au parc Astérix











Histoires de sorcières, création d'araignées, sortie N'joy, création de fresque, cinéma, défilé d'Halloween dans les rues, initiation au secourisme, sortie à la ferme pédagogique .....











Nos ALSH reçoivent l'agrément et le soutien de la CAF du Nord.

Ils sont contrôlés par Jeunesse et sports et encadrés par des équipes diplômées.



# COMMEMORATIONS 14-18 SOUS LA BANNIERE DE « LIRE EN OSTREVENT »

Dans le cadre des commémorations de la fin de la guerre 14-18, une exposition et des ateliers se sont placés sous la bannière du festival « Lire en Ostrevent », en partenariat avec l'association d'histoire locale d'Auberchicourt la communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la Médiathèque Départementale du Nord.

Discours de Monsieur Jacques Pereira, adjoint au maire lors de l'inauguration :

Bonsoir à tous, le centre socio-culturel et son équipe organisent cette exposition sur le centenaire de la guerre 14/18 dans le cadre du festival « Lire en Ostrevent »

La Grande Guerre a commencé le 28 juillet 1914.

Ce conflit a généré plus de 9 millions de morts parmi les combattants et sept millions de civils. Cela a été une des guerres les plus mortelles de l'histoire. Elle a provoqué des changements politiques majeurs avec la fin d'empires, changeant ainsi la carte des frontières de l'Europe.

L'exposition qui vous est présentée aujourd'hui, « cicatrices de guerre » est prêtée par la médiathèque départementale du Nord. Elle comporte différentes histoires réalisées par 22 auteurs de bande dessinée en complément de panneaux documentaires réalisés d'une part en 2014 pendant les NAP (nouvelles activités périscolaires) puis en 2018 par le LALP (accueil des adolescents) et les services civiques encadrés par l'équipe de la bibliothèque. Les objets, maquettes ainsi que des affiches nous ont été prêtées par l'Histoire Locale d'Auberchicourt.

Les enfants ont réalisé cet après-midi là des compositions sur le thème du « pouvoir des fleurs », une manière d'aborder l'histoire en y amenant l'espérance que ces épisodes, un jour ne se reproduiront plus, une manière de vouloir la paix. Je vous remercie tous de votre présence.













### **ECAILLON A L'HEURE DE L'ECRITURE**

#### Ecaillon à l'heure de l'écriture

Grâce à notre partenariat avec la Médiathèque Départementale du Nord, nous avons accueilli fin 2018 deux « pointures » dans l'art de l'expression orale et écrite. Il s'agit de l'artiste « Furieux Ferdinand » et du « théâtre du Prato ». Ces interventions étaient placées dans le cadre de la semaine nationale de lutte contre l'illettrisme

Pour le premier, il s'agissait de réaliser des écrits à la manière du slam. Des jeunes du secteur dont des Ecaillonnais ont imaginé, créé un texte collectif sous la direction de Furieux Ferdinand et ce texte a été donné en représentation à la salle des fêtes d'Ecaillon le 27 septembre.... A noter : cette démarche a permis aux jeunes de s'affirmer, d'oser prendre la parole en public, d'améliorer l'image de soi, de valoriser les jeunes aux yeux d'un public qui, chose remarquable, était d'une moyenne d'âge élevée. Les générations à Ecaillon se rencontrent !!!!





Accueillir le théâtre du Prato au village a été une belle aventure chargée d'émotions. Ecrire de la poésie, en lire, s'immerger dans l'imaginaire, laisser libre cours à l'expression .................................. un beau challenge quand on n'y est pas habitué. A l'issue de trois séances de travail un « banquet des poètes » a été le cadre de la restitution qui s'est déroulée au stade de football le 16 octobre (par une journée exceptionnellement chaude). Chacun a pu lire ses textes, accompagné de Nono, de la Compagnie du Tire Laine. Merci aux membres du Prato qui ont ensuite accueilli le groupe dans leurs locaux à Lille-Moulins pour un spectacle de clown poétique

### PROJET COMMUNAL CULTUREL



La compagnie du Riatt est intervenue dans le cadre du projet communal culturel en partenariat avec la CCCO au centre socio-culturel Jean Moulin. Pomme et Puce ont animé deux ateliers parents/assistantes maternelles /enfants, animation sur l'éveil corporel, éveil des sens. Deux représentations ont eu lieu le 18 Janvier où les 4 saisons ont pris vie dans leur arbre à vie...

### **GYMNASTIQUE DOUCE**

#### GYMNASTIQUE DOUCE au Centre Socio-Culturel Jean Moulin le mardi de 14 à 15 h

Comme son nom l'indique, la gym douce permet une efficacité musculaire sans réclamer au corps un effort violent. Elle améliore le rythme cardiaque, la souplesse et le tonus, elle permet aussi un moment de détente et de méditation.

La gym douce est bien entendu recommandée aux personnes âgées, c'est une manière d'entretenir la forme sans risque.

Les personnes ne s'allongent pas sur le sol.



### **COURS INFORMATIQUE POUR TOUS**



Le centre socio-culturel Jean Moulin vous propose des cours informatiques accessibles à tous niveaux. Répartis en 3 groupes de niveaux :

- perfectionnement, les lundis de 10h à 11h30
- Intermédiaire, les jeudis de 15h à 16h30
- Apprentissage, les vendredis de 10h à 11h30

<u>Tarif</u>: adhésion + 1€ le cours, possibilité de faire une carte de 10 séances.

Renseignement auprès d'Amélie sur place ou au 03.27.92.72.89



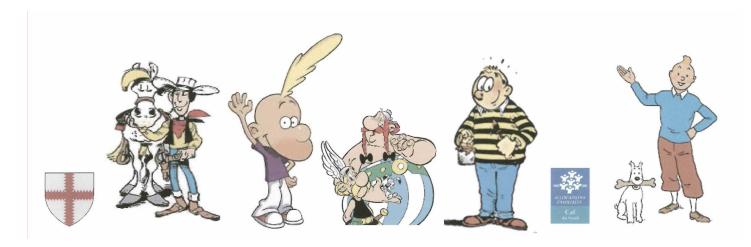
Attention places limitées

### **VACANCES DE FEVRIER**

Pour les vacances de Février 2019, le centre Jean Moulin accueillera les enfants pour le traditionnel accueil de loisirs, de 9h30 à 17h30 : le thème développé sera :

#### Nos héros de BD

Un accueil est proposé également les après-midis pour les adolescents de 11 à 17 ans



### **RETROSPECTIVE FIN D'ANNEE 2018**

Rétrospective de la fin d'année 2018 pour les familles au centre socio-culturel Jean Moulin

En cette fin d'année nous avons pu faire plusieurs activités, la

mosaïque pour les adultes dans le cadre du réseau d'échange de savoir, nous remercions Muriel pour nous avoir transmis son savoir et

sa bonne humeur. La mosaïque sera adaptée dans les ateliers parents enfants Courant Février.

Les enfants accompagnés de leurs parents ont pu faire plusieurs activités sur le thème de Noël: ornements de sapin, création de couronne et pour finir en douceur, moment cuisine: muffin au cœur fondant pâte à tartiner à déguster à la maison devant un film de Noel et un chocolat chaud...





Enfin pour finir l'année en beauté, nous sommes allés au marché de Noel de Valenciennes où les familles ont pu profiter des illuminations, chalets, activitémultiples tel que la tyrolienne, luge, manège...

En cette rentrée, nous vous invitons à nous rejoindre dans les ateliers parents enfants afin de faire du string-art, technique du tableau ficelle



#### Horaires des ateliers parents/enfants :

Les mardis pour les plus petits, préparation à l'entrée à l'école : 15h à 16h30

Les mercredis pour les plus grands, Création, cuisine et autres activités : 15h à 17h



### **INFORMATIONS**

## Tarifs ALSH Extrascolaire et périscolaire par heure (suite à la délibération par journée)

#### **ALSH EXTRASCOLAIRE**

Quotient familial	Familles	CAF par d'h	d'heures	REP	PAS	Tarifs <sub>l</sub>	oar jour
	par heure	heure	par jour	Ecaillon	Extérieur	Ecaillon	Extérieur
0€-369€	0,25 €	0,50€	8	2€	3,20 €	4,00 €	5,20 €
370€-499 €	0,45 €	0,30€	8	2€	3,20 €	5,60€	6,80 €
500€-700€	0,60 €	0,15€	8	2€	3,20 €	6,80 €	8,00 €
700€ et +	0,75 €	0,00€	8	2€	3,20€	8,00€	9,20 €
Extérieurs							
QF + de							
700							15,20€

#### **Garderie ALSH EXTRASCOLAIRE**

Quotient familial	Tarif Familles par heure	Participation CAF par heure	Nombre d'heures par séance	Part. Garderie famille
0€-369€	0,25€/h	0,50€/h	2 heures	0,50 €
370€-499 €	0,45€/h	0,30€/h	2 heures	0,90 €
500€-700€	0,60€/h	0,15€/h	2 heures	1,20 €
700€ et +				
Extérieurs QF + de 700	0,75€/h	0,00€/h	2 heures	1,50 €

#### **ALSH PERISCOLAIRE**

Quotient familial	Repas de cantine + Pause méridienne	Garderie Scolaire du matin (1h)	Garderie Scolaire du soir (1h30)
0€-369€	2,40 €	0,25 €	0,37 €
370€-499€	2,60 €	0,45 €	0,67 €
500€-700€	2,75 €	0,60 €	0,90 €
700€ et +	2,90 €	0,75 €	1,12 €





## EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **REUNION DU 19 NOVEMBRE 2018**

Présents: Mmes et Mrs CINO Georges, GRODZISKI Catherine, PEREIRA Jacques, D'ADDARIO Roméo, BROUIL-

LIARD Alexandre, MEUNIER Filippa, DEZANDRE Séverine, MARLIER Georges, COTELLE Claudine

Excusés: Mme BOGAERT Isabelle (pouvoir à Mr CINO), Mr OBOEUF Matthieu (pouvoir à Mme Grodziski).

Absents: Mme et Mr DUBOIS Pierre, MAZY Candide

Secrétaire : BROUILLIARD Alexandre

#### OBJET: APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2018

A l'unanimité le conseil municipal a approuvé et signé le compte rendu du précédent conseil municipal

#### OBJET: OUVERTURE ET TRANSFERT DE CREDIT DM 2

Monsieur le Président expose à l'assemblée que les crédits ouverts à certains articles sont insuffisants ou inexistants. Aux termes de l'instruction générale de 20 juin 1986, aucune dépense ne peut être payée que si elle est ordonnancée sur des crédits ouverts au budget.

Monsieur le Président fait lecture des articles et montants concernés et il demande à l'assemblée de bien vouloir se prononœr quant à l'ouverture et transfert des crédits suivants :

Imputations	Budget précédent	Modification	Nouveau budget	Libellés
022. D- RF	13 021.12	-13 000.00	21.12	Dépenses imprévues
64131. D- RF	153 000.00	13 000.00	166 000.00	Rémunération
6714. D- RF	500.00	80.00	580.00	Bourses et prix
6531. D- RF	48 000.00	-1 580.00	46 420.00	Indemnités des maires et conseillers
6761. D- RF	0.00	1 500.00	1 500.00	Différences réalisations (positif)
678. D- RF	0.00	60 942.93	60 942.93	Autres charges exception- nelles
7788.R- RF	0.00	60 942.93	60 942.93	Produits exceptionnels divers

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération

AUTORISE les ouvertures et transferts de crédits tels que décrits ci-dessus.

#### **OBJET: SEJOUR A LA NEIGE 2019**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'établissement LE CHOUCAS a envoyé son offre pour l'hébergement de 30 enfants de 8 à 11 ans, pour le séjour à la neige du 9 au 16 février 2019.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer,

Après étude du dossier, le CONSEIL MUNICIPAL décide à l'unanimité,

D'organiser le séjour à la neige pour 30 enfants du 09 au 16 février 2018

De fixer la participation des familles à 220 euros

D'autoriser de procéder au remboursement des frais d'inscription lorsque l'enfant n'a pas pu partir pour des raisons indépendantes de sa volonté

D'autoriser Mr le Maire à signer les contrats de prestation de services pour l'hébergement et le transport des enfants jusqu'à l'hôtel « Le Choucas » ainsi que toutes les pièces à intervenir pour l'exécution de la présente décision

#### 4- OBJET: TARIFS ALSH 2019

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les tarifs à appliquer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour l'ensemble des ALSH, dans le respect des critères de la Caf du Nord pour les montants maximums à appliquer selon les barèmes définis suivants :

#### **Ecaillonnais**

Quotient familial	Tarif par jour
0-369€	4€
370€-499€	5.60€
500€-700€	6.80€
+700€	8€

#### Extérieurs

Quotient familial	Tarif par jour		
0-369€	5.20€		
370€-499€	6.80€		
500€-700€	8€		
+700€	15.20€		

Ce tarif est à multiplier par le nombre de jours d'ouverture du centre de loisirs pendant chaque vacance scolaire

Inscription à la semaine obligatoire

Hors garderie qui est facturée à la présence.

Tarif garderie pour les Ecaillonnais et les Extérieurs :

Quotient familial	Tarif par présence en garderie
0-369€	0.50€
370€-499€	0.90€
500€-700€	1.20€
+700€	1.50€

Il demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer, le CONSEIL MUNICIPAL décide à l'unanimité,

D'appliquer les tarifs comme indiqués ci-dessus

D'autoriser de procéder au remboursement des frais d'inscription lorsque l'enfant n'a pas pu assister à l'ALSH pour des raisons indépendantes de sa volonté

D'autoriser Mr le Maire à signer les contrats de prestation de services avec la Caisse d'Allocations Familiales pour les ALSH et LALP, les conventions Caf du Nord pour les fonds locaux LEA pour la période du 01.01.2019 au 31.12.2022 ainsi que toutes les pièces à intervenir pour l'exécution de la présente décision



#### 5- OBJET: CARTES OR POUR PERSONNES AGEES - 2019

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis, attribue aux personnes âgées une carte de transport dite « carte Or ». Les critères d'attribution demeurent inchangés pour 2019.

Le coût de la participation est de 42 euros et peut être pris en charge par la commune en totalité ou partiellement,

Il demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide de prendre en charge la totalité de la participation de la « carte or » pour l'année 2019.

#### 6- OBJET: CARTES JOB DEMANDEURS D'EMPLOI - 2019

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis, attribue aux demandeurs d'emploi une carte de transport dite « carte JOB ».

Il informe l'assemblée que pour l'année 2018, la commune avait décidé de prendre à sa charge 50 % de la participation, le SMTD prenant à sa charge les 50% restants.

Il informe l'assemblée que les critères d'attribution demeurent inchangés pour l'année 2019 et il demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide, à l'unanimité, de prendre en charge la moitié de la participation de la « carte JOB » pour l'année 2019.

#### 7- OBJET: CARTES RSA - 2019

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis, attribue aux titulaires du RSA une carte de transport leur autorisant libre circulation sur l'ensemble du réseau TUB et TAXITUB.

Il informe l'assemblée que le coût d'une telle carte a été fixé à 30 euros. Le SMTD s'engageant à prendre en charge 50% des droits de la carte, il y a lieu de se prononcer quant à la prise en charge totale ou partielle des 15 euros restants pour l'année 2019.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le conseil municipal, après avoir délibéré.

Décide, avec une abstention, de prendre en charge la moitié de la participation de la « carte RSA » pour l'année 2019.

#### 8- OBJET: MODIFICATION DES STATUTS COMPETENCE MOBILITE

Monsieur le Président expose qu'au cours de sa séance du 17 octobre 2018, le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité des membres présents, de doter Cœur d'Ostrevent de la compétence « Mobilité » dont le contenu est repris ci-dessous :

Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports sous réserve de l'article L 3421 – 2 du même code

Installation, gestion et entretien des abribus nécessaires à la mise en œuvre de la compétence mobilité

Création et gestion des parcs relais définis dans le cadre du plan de développement urbain

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211 – 17 du CGCT, il appartient au Maire de la commune de soumettre ces modifications statutaires à l'approbation du conseil municipal dans un délai de 3 mois.

Monsieur le Maire demande donc à l'assemblée de bien vouloir se prononcer après étude des nouveaux statuts et de l'extrait du registre des délibérations du 17 octobre 2018.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité de doter Cœur d'Ostrevent de la compétence mobilité comme reprise ci-dessus et détaillée dans les nouveaux statuts et l'extrait du registre des délibérations du 17 octobre 2018.

#### 9- OBJET: ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES CCCO

Monsieur le Président expose que le Conseil Communautaire a décidé de mutualiser les moyens des communes de la CCCO qui souhaitent adhérer à ce dispositif et bénéficier de tarifs avantageux.

Ce groupement de commandes concerne les domaines suivants :

Produits d'entretien, fournitures courantes et brosserie

Produits d'hygiène des mains et papiers toilettes

Fourniture de papiers pour photocopie, impression, reprographie, papiers blancs et papiers couleurs

Fourniture et matériel de bureau

Fourniture de vêtements d'hygiène et de sécurité et de matériels divers

Fourniture de quincaillerie et de produits divers

Fourniture d'outillage

Fourniture de matériaux de construction

Fourniture de peintures et revêtements

Missions de CSPS (coordination sécurité et protection de la santé) dans le cadre de travaux de réhabilitation, rénovation et construction de bâtiments, de réseaux et de voirie

Missions de contrôleur technique dans le cadre de travaux de réhabilitation, rénovation et construction de bâtiments

Vérifications règlementaires dans les bâtiments et sur le matériel

Maintenance des extincteurs

Monsieur le Maire demande donc à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'adhésion au groupement de commandes avec la CCCO.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité d'adhérer au groupement de commandes avec la CCCO.

#### 10- OBJET: TRANSFERT DE CONVENTION POUR L'ANTENNE RELAIS BOUYGUES TELECOM A L'EGLISE

Monsieur le Président expose que la société Bouygues Télécom souhaite transférer la convention d'occupation du domaine public pour l'entretien de l'antenne située à l'Eglise à la société CELLNEX, dans les mêmes conditions qu'à ce jour.

Monsieur le Maire demande donc à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur ce transfert de convention.

Le conseil municipal, après avoir lu l'avenant de la convention et délibéré

Décide à l'unanimité d'accepter le transfert de la convention d'occupation du domaine public pour l'antenne de l'Eglise entre Bouygues Télécom et la société CELLNEX et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant ainsi que toutes pièces nécessaires afférentes à ce dossier.

#### 11-OBJET: AIDE FINANCIERE EXCEPTIONNELLE AUX RESTOS DU COEUR

Monsieur le Président expose à l'assemblée que les restos du cœur du Hainaut Cambrésis souhaitent obtenir une aide financière pour la prise en charge des repas de la campagne hiver 2017/2018 sollicités par 36 écaillonnais et celle de la campagne été sollicités par 18 écaillonnais.

Monsieur le Maire demande donc à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'octroi d'une aide financière équivalente à 324 repas / euros.

Le conseil municipal, après avoir lu le courrier des Restos du cœur du Hainaut - Cambrésis et délibéré

Décide à l'unanimité l'octroi d'une aide financière de 324 €.



#### 12- OBJET: MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire explique au conseil municipal la nécessité de modifier le tableau des effectifs afin que l'agent aujourd'hui adjoint d'animation puisse passer adjoint technique, suite à sa demande de changer de filière. La Commission Administrative Paritaire lors de sa séance du 13 septembre a émis un avis favorable au changement de filière et à son intégration directe dans le grade d'adjoint technique.

Il est donc proposé de créer un poste d'adjoint technique à compter du 01 janvier 2019.

Le Conseil municipal après délibération,

Autorise Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs comme mentionné ci-dessus et à créer un poste d'adjoint technique à compter du 01 janvier 2019.

13- OBJET: DELIBERATION PONCTUELLE PORTANT CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE (EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3 – 1° DE LA LOI N° 84-53 DU 26/01/1984)

Le Conseil Municipal;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, no-tamment son article  $3 - 1^{\circ}$ ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir surcroît d'activité pour les adjoints techniques et besoins ponctuels d'adjoint d'animation pour les ALSH :

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

#### DECIDE

La création à compter du 01/01/2019 d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique et adjoint d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet ou à temps complet en fonction du domaine d'activité.

Ces emplois non permanents seront occupés par des agents contractuels recrutés par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 12 mois maximum pendant une même période de 18 mois allant du 01/01/2019 au 31/12/2019 inclus.

Ils devront justifier des conditions particulières exigées des candidats pour le grade auquel ils seront affectés.

La rémunération des agents sera calculée par référence à l'indice brut du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

### **ACTIONS EN COURS ET TERMINEES**



Plusieurs actions ont été entreprises ou vont l'être dans la commune :

- Travaux dans la rue du calvaire concernant la route dans le lotissement
   « NEXITY » et mise en place des espaces verts et l'éclairage public
- Réparation traversée de route rue Vanin
- Création et réfection de trottoirs rue des saules.
- Abaissement de bordures sur le tracé de la ligne du B.H.N.S.
- Réparation de la toiture de l'église suite aux intempéries et caprices de la météo
- Réparation de la grille d'entrée et le déboisement de l'antenne S.F.R. au stade de football et optimisation et programmation de l'éclairage, ainsi que traçage du parking devant le stade afin d'améliorer les conditions d'accès à l'école François PIERRARD
- Enlèvement de la ligne électrique oubliée lors des travaux du bus à haut niveau de service et y mettre un éclairage LED, ce qui sécurisera le parking du centre social et de l'école Simon MARTIN
- Amélioration de l'éclairage public des rues des Hallots et Vanin
- Réfection du trottoir de la rue des Maraîchons, côté mairie, suite aux travaux effectués pour l'installation du passage de la fibre
- Réfection de la Rue du Bois et du Moulin courant du 1er semestre 2019
- Mise en place de feux intelligents rue Vanin
- Poursuite de la mise aux normes PMR des bâtiments communaux

#### INFORMATIONS DANS LA COMMUNE





#### **ELECTION EUROPEENNE DU 26 MAI 2019:**

Vous pouvez vous inscrire en mairie sur les listes électorales jusqu'au **31 mars 2019** 



Il est recommandé aux habitants de la commune d'être vigilants car des personnes mal intentionnées vendent des calendriers, sans titre.

Merci de contacter la mairie si vous êtes dans ce cas au 03/27/86/18/23

### **1ER LOTO DU CONSEIL CITOYEN**





organisé par le conseil citoyen d Écaillon + de 1600€ de BONS D'ACHATS

Animé par SEV la gazelle

Ouverture des portes : 12h / Début des jeux : 14h00

- -SPECIAL BONS D'ACHATS
- -BON FINAL 700€
- -TOMBOLAS / JEUX INTERMEDIAIRES
- -PLANCHE DE 24 20€
- -PLANCHE DE 18 15€
- -PLANCHE DE 12 10€
- -PLANCHE DE 3 5€ uniquement vendue aux enfants -de 12ans
- 1 JOUEUR PAR PLAQUE = 1place assise

buvette et restauration

## DIMANCHE 10 Février 2019

SALLE DES FÊTES EMILE ZOLA 59176 ÉCAILLON



Réservation des tables : Nadia 06.43.64.04.94

ne pas jeter sur la voie publique

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

L'association Toutes les chtis à moto fête pour sa 5ème année la journée internationale des droits des femmes en soutenant l'association Chrysalide de Douai qui lutte pour que la fibromyalgie soit reconnue par le ministère de la santé comme une maladie à part entière. Une partie des fonds récoltée lors de cette journée festive, sera reversée à cette association.



## **CARNAVAL 2019**

Réservez le samedi 16 mars 2019 de 10 h à 18 h pour profiter de la journée CARNAVALESQUE, au Centre Socio Culturel, route départementale 645, organisée par le conseil Citoyen d'Ecaillon avec le défilé de char habituel.





Le déroulement de la journée vous sera communiqué ultérieurement

## **FESTIVITES AU QUARTIER VUILLEMIN**

INAUGURATION DE LA DUCASSE AU QUARTIER VUILLEMIN

LE SAMEDI 13 AVRIL 2019 à 14 HEURES







Les inscriptions pour la réservation des emplacements pour la BROCANTE du dimanche 14 avril 2019 se feront en mairie de

14 à 17 heures les :

- lundi 25 et mardi 26 mars 2019 pour les riverains
- Mercredi 27 mars 2019 pour les écaillonnais
- Jeudi 28 et Vendredi 29 mars 2019 pour les extérieurs



## CHASSE AUX ŒUFS COMMUNE D'ECAILLON/INTERMARCHE



En partenariat avec la municipalité, une chasse aux œufs sera organisée par INTERMARCHE, à l'espace vert le long du chemin des galibots, à coté d'Intermarché, le

DIMANCHE 21 avril 2019 à 10 H 30.

Espérons que le soleil soit au rendez-vous.





### 1ER MAI: FETE DU TRAVAIL



La remise des diplômes aux médaillés du Travail aura lieu le :

1 er MAI 2019 à 11 heures

A la salle des fêtes Emile Zola.



A l'issue de la réception, un vin d'honneur sera servi aux personnes présentes et aux récipiendaires et suivi de l'Assemblée Générale de l'Association des Médaillés du Travail.

## 8 MAI : COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 39-45

Le 08 mai 2019, vous êtes conviés à vous rassembler à la Salle des fêtes Emile Zola à 10 H 45 pour commémorer l'armistice de la guerre 39-45 et participer au défilé avec les Anciens Combattants, l'harmonie d'Ecaillon et les enfants des Ecoles jusqu'au Monument aux Morts.



Les Anciens Combattants et la Municipalité procéderont au dépôt de gerbes.

Un vin d'honneur sera offert aux participants au défilé à la salle des fêtes Emile Zola.

## LA RANDONNEE DE LA FRAISE



La randonnée de la Fraise aura lieu le :



Dimanche 12 mai 2019

Rendez-vous à la salle des fêtes Emile Zola. Départ à 10 heures

Avis aux marcheurs et aux divers clubs de marche intéressés

Dégustation gratuite des fraises offertes par nos producteurs locaux ainsi que du pâté à la fraise.

## BROCANTE DE LA 23ÈME FÊTE DE LA FRAISE

La 23ème édition de la fête de la Fraise se déroulera le : Dimanche 19 mai 2019

Un programme plus détaillé vous sera communiqué début mai.



La brocante de la Fête de la Fraise aura lieu le : dimanche 19 mai 2019 de 8h00 à 17h00.

Aucune inscription ne pourra être enregistrée sans présentation :

- d'une photocopie de la carte d'identité pour les particuliers
- D'un extrait KBIS pour les professionnels

Les inscriptions par courrier ne peuvent plus être acceptées.



Permanences pour les réservations de 14 à 17 h 00 les :

- mardi 23 avril et mercredi 24 avril 2019 pour les riverains
- Jeudi 25 et vendredi 26 avril 2019 pour les écaillonnais
- Du 29 avril au 3 mai 2019 pour les extérieurs et les professionnels

Tarifs: particuliers 8 € les 4 mètres
Professionnels 20 € les 4 mètres

### FETE DES MERES

La municipalité mettra les mamans à l'honneur le :

#### Vendredi 24 mai 2019 à 18 h 30

à la Salle des Fêtes Emile Zola. Un cadeau sera offert à toutes les mamans, présentes le jour de la réception, ayant un ou des enfants sur présentation du bon délivré lors de l'inscription.



Inscriptions en mairie jusqu'au 3 mai 2019. Pensez à vous munir de votre livret de famille et justificatif de domicile.



Cette cérémonie est réservée exclusivement aux mamans.

Aucun cadeau ne sera remis après cette date.



## LA SEMAINE BLEUE

A l'occasion de la semaine bleue, la bibliothèque municipale et les jeunes du centre socioculturel Jean Moulin ont rendu visite à nos aînés de la résidence du château pour une après midi conviviale.

Un beau mélange des âges s'est formé et tous ont été enchantés de ce moment partagé.

D'ailleurs, signalons que la bibliothèque intervient un lundi sur deux pendant toute l'année pour des animations à la résidence. Des achats de revues seront effectués en tenant compte des souhaits des résidents.

La bibliothèque se situe au centre socio-culturel Jean Moulin.

elle est ouverte les:

mardi 18h45-19h45 mercredi 17h-19h vendredi 16h-17h30



### **MAISONS FLEURIES**

La cérémonie des maisons fleuries a eu lieu le dimanche 07 octobre 2018 à la Salle des Fêtes Emile Zola.

19 familles écaillonnaises ont participé au concours.

Un cadeau a été remis à tous les participants.





Les 5 premiers ont reçu un diplôme :

1ére : DESFONTAINE Yvette2ème : BRICQUET Josette3ème : SAGNIEZ Dominique

• 4ème : DEZ Chantal

• 5ème : ESPOSITO Anne-Marie

#### Le mouton de Michel, Thérèse

Le mouton de Michel, Thérèse, n'a jamais quitté l'église d'ÉCAILLON depuis son baptême en 1774. Michel, Thérèse était une Ecaillonnaise de 500 kilogrammes. Elle habitait dans le clocher de l'ancienne église et a été baptisée le 23 août 1774. Elle portait le prénom de son parrain Michel LAMORAL et le prénom de sa marraine Thérèse DESFONTAINES.

Michel, Thérèse, était l'unique cloche de la nouvelle église *Notre-Dame de la Visitation* qui a été construite sur les fondations de l'église primitive. L'église primitive fut vendue le 22 pluviôse de l'an 7 (10 février 1799) au sieur FLAMENT de Douai pour la somme de 99000 francs, ainsi que le clocher, en grés et en briques, couvert de tuiles et d'ardoise.

L'entrepreneur Augustin PUVION de BRUILLE va construire la nouvelle église du 17 février au 20 septembre 1816. Le 30 mars 1818, les travaux sont réceptionnés par l'ingénieur accompagné de deux élus du village. L'église est construite sans clocher.

Michel, Thérèse, a été baptisée le 23 août 1774. Elle était encore conservée dans le cimetière en 1827 et attendait la construction du clocher de *Notre-Dame de la Visitation* 

Le mouton d'une cloche est une pièce mécanique en bois de chêne réputé pour sa solidité.

La tête de la cloche est maintenue fixée sur le mouton par quatre ferrures en acier.

Le mouton est mobile en rotation horizontale grâce à deux paliers situés à ses extrémités.

Une roue en bois permet de manœuvrer la cloche pour la faire sonner.

L'image est extraite d'un reportage en 1920 dans la fonderie Wauthy de Sin le Noble.



Fig. 3. - Ajustage des ferrures du mouton,

Depuis 1917, le mouton de Michel, Thérèse dormait dans un recoin du clocher de l'église d'ECAILLON.

Sur l'initiative d'un élu, les employés municipaux ont descendu avec précautions le mouton d'environ 100 kg abandonné par les pilleurs allemands de la première Guerre Mondiale.

Le bronze de la cloche a été fondu pour fabriquer des douilles pour l'artillerie germanique.

Le curé Georges BOUBERS a assisté impuissant au dépeçage du clocher de son église. Il sera le curé d'ÉCAILLON de 19... à 19... (à trouver dans l'église).

En 1923, il était très fier de baptiser Angèle-Marie, la nouvelle cloche tout juste livrée en face de l'un des bistrots d'ÉCAILLON et qui prendra le nom d'Estaminet de la Cloche.

C'est Laure et Sofiane qui ont transformé l'établissement en restaurant et l'ont

## Le mouton a été nettoyé, protégé et fixé dans l'église à proximité du baptême de Clovis

#### le 22 octobre 2018



Photographie Guy TONARELLI

C'est l'abbé Florian CARPENTIER, curé de Pecquencourt, membre de la société d'études de la province de Cambrai, qui a visité le clocher d'ÉCAILLON avant la Grande Guerre.

Aidé de George BOUBERS, il a lu le texte gravé sur la cloche et nous l'a transmis.

L'an 1774, je fus bénitte au mois d'aoust par Maître lle (?) QUENNESON, Curé d'ECAILLON

et j'ay eu pour parein messire

Michel Joseph LAMORAL, chevalier du Roy en ses conseils,

Président au conseil supérieur de Douay,

et pour marein

Thérèse Natalie DESFONTAINE, son épouse.

Ils m'ont nommée Michel Thérèse

J'appartiens à la communauté.

J'ay été fondue par les REGNAUD et (illisible).

Michel Joseph LAMORAL, était originaire de Valenciennes, Conseiller de la 1° époque,

dans le Sixième des sept Offices de Conseillers créés par l'édit d'avril 1668, de Louis XIV.

Il a été reçu Conseiller au parlement de Flandres le 17 mai 1725, sous Louis XV. Il devint le Doyen des conseillers de la cour en 1758.

Le Roi LOUIS XVI, ROI de France et de Navarre à 20 ans le 10 mai 1774, par son édit de novembre 1774 a créé un office de Président sans finance pour LAMO-RAL, lequel devait être éteint à sa mort. Il a été admis Président à mortier le 1 er juillet 1775.

Il mourut en exercice, à 79 ans, le 24 février 1780.

Le 1<sup>er</sup> février 1740, il avait épousé Thérèse-Natalie, (20 ans plus jeune) fille de Michel-Anselme Desfontaines de la Barre et de Jeanne de la Marck. Elle était petite-fille du Conseiller Desfontaines.

Elle mourut à 64ans, le 19 juin 1784, sans laisser de postérité. (née en 1720)

Michel Desfontaines, originaire de Valenciennes, a été Président du Conseil Provincial de la ville de Valenciennes.

Le 18 décembre 1721, il fut reçu Conseiller honoraire au Parlement.

Michel Anselme son fils épousa Jeanne de la Marck, et Thérèse Natalie Desfontaines, issue de ce mariage, devint, le 1<sup>er</sup> février 1740, l'épouse du Conseiller Lamoral.

Ce texte est extrait du registre des baptêmes tenu par le curé QUENESSON, l'an 1774, Bénédiction de la grosse cloche Michel, Thérèse.

Le 23 août 1774, je soussigné curé d'ESCAILLON, avec la permission de Monseigneur Decoufie illustrissime et Révérendissime Evêque d'Arras en date du onze de ce mois signée par Monsieur Péchéna Vicaire général, ai béni avec les cérémonies prescrites par sa Grandeur, la troisième cloche de la communauté dudit lieu à laquelle Messire Michel Joseph Lamoral, Chevalier, conseiller du Roi en ses conseils et président du conseil supérieur de Douai et dame Thérèse Nathalie Desfontaines son épouse en qualité de parrain et marraine ont imposé le nom de Michel Thérèse et ont signé ce présent acte avec Messieurs les Mayeur et Echevins dudit ESCAILLON.

Les 2 autres cloches de l'église primitive ont aussi été baptisées et portaient chacune une dédicace particulière gravée dans le bronze

L'an 1763, j'appartiens à la paroisse d'ESCAILLON et je m'appelle Marie Joseph, Sainte Marie, priez pour nous, patronne de cette paroisse.

L'an 1781, le 18 septembre, j'ai été fondue au frais de la commune d'ESCAILLON à qui j'appartiens, MR PJ Delattre Pasteur dudit lieu. J'ai eu pour parrain le Sr Nicolas Ferain et pour marraine dame Marie Françoise Legentil tous deux fermiers de cette paroisse. On m'a donné pour nom Anne Françoise, j'ai été fondue par les Regnaud.

Marie Joseph baptisée en 1763 et Anne Françoise baptisée en 1781 ont été vendues aux villages de HASNON et MILLONFOSSE le 2 août 1794.

Les 3 cloches ponctuaient les moments du jour étaient manœuvrées par le Clerc du village suivant un cahier des charges très strict.

Le clerc faisait aussi fonction d'instituteur quand les enfants ne travaillent pas aux champs pendant l'hiver. D'autres attributions lui étaient consignées (Chauffer l'école, nettoyer de l'église...)

#### Devoirs du sonneur de cloches

Extrait du registre des délibérations 1790-1834 conservé aux archives d'ECAILLON

le 2 juillet 1791, le conseil municipal d'ECAILLON nomme François Collignon comme clerc à la suite de la démission d'Aimable Ségar. Pour la somme de 200 livres de france

Premièrement, il sera tenu et obligé de remonter l'horloge du clocher, tous les jours et autant que le besoin le demandera.

De sonner une volée à 6 heures du matin avec le deuxième cloche et de suite tintera

- 3 coups avec la petite cloche
- 3 coups avec la deuxième cloche
- 3 coups avec la grosse

Sonner à 11 heures, à midi et sonner l'angélus vers le soir

Carillonner à midi et vers le soir, toutes les veilles des premiers dimanche des mois et toutes les fêtes de l'année.

"CLOCHES FRANÇAISES" DÉCHARGÉES DANS UNE GARE ALLEMANDE

- Photographie trouvée sur un soldat allemand fait prisonnier dans l'Oise, le 11 juin

En 1870, les soldats de Guillaume I<sup>er</sup> dévalisaient nos châteaux et emportaient nos pendules.

Aujourd'hui, ceux du petit-fils, de Guillaume II, dévalisent nos églises, déménagent nos

clochers et envoient à la fonte en Allemagne nos cloches pour en faire des engins de mort.

Les Allemands sont donc bien restés ce qu'ils étaient, il y a quarante-huit ans : des voleurs,

été mise complètement au pillage. Tous les meubles et objets précieux avaient été enlevés.

#### Sources documentaires

**Epigraphie** ou recueil des inscriptions du département du Nord ou Diocèse de Cambrai, rédigé par l'abbé Th LEURIDAN, Tome 6, Edition 1927

**Notes** historiques relatives aux Offices et aux Officiers de la cour de Parlement de Flandres Ed.1809, rédigé par Pierre Antoine PLOUVAIN

Archives Municipales ECAILLON, registre des délibérations 1790-1834

Archives Municipales ECAILLON, registre des baptêmes 1747-1780

Bibliothèque Nationale de France, Le Miroir du 4 août 1918

### **ANNIVERSAIRE A L'EHPAD**



Madame GAMBIER Maria, doyenne de l'établissement « la résidence du château » a fêté ses 104 ans en présence de sa famille, des résidents, de la direction et de l'ensemble du personnel.

L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance conviviale.





### RANDONNEE AU CLAIR DE LUNE



Cette randonnée a connu un succès mitigé.

Augurons que l'année prochaine elle puisse rassembler plus de marcheurs.









## **REPAS DES AINES DU 21 OCTOBRE 2018**



## **CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE**



















## **CEREMONIE DE LA SAINTE BARBE**

Le 03 décembre 2018, au Centre Socio-culturel Jean Moulin, une cérémonie a réuni les retraités mineurs de la commune en compagnie de Monsieur le Maire et des élus.



Rassemblés autour du verre de l'amitié, les souvenirs du travail au fond de la mine, la vie de la fosse Vuillemin ont été évoqués avec nostalgie.



### **REPAS DE NOEL A L'EHPAD**









Comme chaque année, le repas de noël de l'EHPAD a rencontré un franc succès et réuni Résidents et Familles.

## DISTRIBUTION DES COLIS DES AINES







Les 13 et 14 décembre 2018, Monsieur le Maire et quelques élus ont procédé à la distribution du colis des aînés.





## DISTRIBUTION DES FRIANDISES ET COQUILLES DANS LES ECOLES







Le père noël, accompagné d'élus, a distribué les friandises aux enfants des 2 écoles le vendredi 21 décembre 2018













## **DESCENTE DU PERE NOEL**







La descente du père noël a eu lieu le vendredi 21 décembre 2018.



## **CEREMONIE DES VŒUX DU 11 JANVIER 2019**



La salle des fêtes Emile Zola a accueilli environ 250 personnes dans une ambiance conviviale.

















Informations

## LA VIE ASSOCIATIVE

L'A.G.A.F.F.



- De quoi s'agit-il? -

L'association apporte une aide aux familles qui connaissent des difficultés administratives et financières importantes.

## Pourquot s'Adresser A L'A.G.A.F.F?

- Parce que les démarches administratives sont, pour certains, de vraies galères.
- Parce qu'avec peu de ressources, il est difficile de tenir ses engagements, et ses échéanciers.
- Et surtout parce qu'aujourd'hui, il est difficile d'être aidé car les mesures de protection ne sont accordées qu'aux personnes atteintes de troubles spécifiques.

## - Quel Intérêt ? -

L'A.G.A.F.F vous apporte immédiatement SECURITE, TRANQUILITE, SOULAGEMENT

## Ne restez pas seuls!



Entretiens individuels, confidentialité et secret professionnel sont garantis.

L'A.G.A.F.F a été créée fin mars 2016, afin de répondre à un besoin recensé au niveau communal.

Notre but: EVITER l'expulsion

Nous avons démarré notre activité en mai 2016 et nos résultats sont visibles, rapides, et efficaces.

Vous avez des difficultés à comprendre vos papiers... Financièrement, vous n'y arrivez plus ...







CE N'EST PAS DE VOTRE FAUTE!

L'association peut vous aider à sortir de cette situation délicate et vous accompagner vers une situation administrative et financière saine, stable et durable.

> Aujourd'hui, déjà 100% de réussite!

#### N'hésitez plus, contactez- nous

Votre contact : Mme LIEVIN – Présidente Tel : 06 41 38 20 47

mp.lievin@gmail.com

Permanence au Centre Social d'Ecaillon Tous les vendredis de 14h à 15h



## QUE PROPOSE L'A.G.A.F.F?

## - Le mandat de gestion -

C'est une solution souple et efficace qui vous permet de confier votre gestion à un professionnel confirmé que l'on nomme mandataire.

Le mandataire est chargé d'assurer des missions de secrétariat et de comptabilité pour les particuliers.

Il monte tous les dossiers nécessaires à l'application de vos droits.

Il agit dans votre intérêt et dans les meilleurs délais.



Il travaille avec tout un réseau de professionnels (CCAS, Assistants sociaux, CAF, bailleurs, prestataires, banques...).

Professionnalisme, écoute, discrétion et disponibilité caractérisent ses actions au quotidien.

> Notre mandataire est un professionnel spécialisé dans la gestion et les finances, ayant accompli un parcours dans une profession juridique.

## QUI PEUT ADHERER A L'A.G.A.F.F?

- Tous les particuliers, quelle que soit leur situation.
- Le montant de la cotisation est faible. Il peut être avancé par L'AGAFF.

## COMMENT FAIRE?



- Vous nous expliquez votre situation, lors d'un entretien personnalisé.



- Vous nous transmettez tous les justificatifs et documents nécessaires pour nous permettre d'étudier votre situation.



- Après analyse, nous vous présentons la nature de l'aide que nous pouvons vous apporter.



Chaque aide est spécifique et demande, avant tout démarrage, votre accord.

Nous signons ensemble un contrat de prestations de service, et nous vous accompagnons durant toute la durée du contrat.

Le but est de vous sortir de ce mauvais pas, et de vous permettre de repartir sur des bases solides.

### N'hésitez plus, contactez- nous

Votre contact: Mme LIEVIN - Présidente Tel: 06 41 38 20 47



mp.lievin@gmail.com

Permanence au Centre Social d'Ecaillon Tous les vendredis de 14h à 15h

## LA VIE ASSOCIATIVE

#### S.D.L ECAILLON

L'ASSOCIATION S.D.L. ECAILLON

Nous vous souhaitons UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE ET UNE TRES BONNE SANTE.



LE PARRAIN DE LA 26<sup>ème</sup> RONDE DE NOËL

Mr Philippe MONTANIER, entraîneur du RC LENS



Nous avons eu l'honneur d'avoir M. Philippe FONTANIER, entraîneur du RC LENS, comme parrain de la 26ème RONDE DE NOËL, au profit du « NOËL DES DESHÉRITÉS » qui a été sensible à notre appel et qui se retrouve dans nos valeurs de solidarité, de partage et de respect.

Ce fut une superbe journée sous un soleil splendide avec au total 435 participants !!!

Encore merci à la municipalité, à nos adhérentes et adhérents de l'Association, aux donateurs et aux participants.

Nous vous rappelons : MARCHE TOUS LES MARDIS MATINS à partir de 8 h 45.

Vous pouvez vous renseigner au 03.27.90.97.77

Cordialement,

Merci Le Président.

Stéphane ROUSSEAUX

#### ASSOCIATION DES COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE

Le bureau des anciens combattants (ACPG, CATM, OPE, VEUVES), sous la Présidence de Monsieur Marcel VAILLANT tient à remercier de leur présence, la municipalité, le personnel, l'harmonie, la chorale, les enfants scolarisés, leur encadrement et toutes les personnes qui ont quitté leurs obligations journalières.

Une pensée également à celles empêchées pour causes personnelles.

C'est sous la pluie que se déroula cette cérémonie. Peut-être pour nous faire davantage encore réfléchir sur les terribles conditions que connurent nos valeureux combattants. Peut -être aussi pour symboliser toutes les larmes de nos pauvres soldats fauchés à l'aube de leur jeunesse.

Après les élocutions de Monsieur le Maire et du Président, de la sonnerie aux morts, de l'observation d'une minute de silence, de la Marseillaise jouée par l'harmonie accompagnée par le chant de la chorale et des écoliers, Monsieur Arnaud MARLIER reçut la médaille du combattant pour sa participation aux combats pour le maintien de l'ordre lors du conflit à SARAJEVO.

Monsieur le Maire nous convia au pot de l'amitié, avant que vers 14 heures, près de 120 convives ne se retrouvent devant une jolie table décorée avec soins par Madame VAILLANT, épouse du Président pour le repas animé traditionnel.

Le secrétaire. Monsieur Remy E.

#### LA PALETTE ECAILLONNAISE

La palette Ecaillonnaise remercie vivement les visiteurs venus nombreux à sa 15ème exposition en septembre dernier.

La parure de bijoux a été gagnée par Madame FLEURY de Masny

#### **CONSEIL CITOYEN**





Notre 2ème édition des « courses de pères noël » a rencontré un franc succès le 08 décembre 2018 avec 117 inscrits!

Il s'agissait d'une course de 3 km et d'un trail de 5 km avec un départ donné par M. HEDDAR, délégué au préfet pour l'égalité des chances.





Divers stands, animations, structure gonflable gratuite, ont été également mis en place toute la journée en salle.

Nous tenons à remercier toutes les associations écaillonnaises qui se sont jointes à nous (l'Harmonie, Chœur Ensemble, Multi Boxe, Football Club, Récré en famille et Cœur de Cité), également nos partenaires (Intermarché, Styl'ballons). Cœur d'Ostrevent qui nous a



accompagné lors de notre 1ère édition du « Challenge Run Ostrevent ». La Municipalité pour l'aide technique apportée ainsi que tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour animer notre quartier.

Grace à vous tous, nous avons pu remettre un chèque de 400 € à « Leucémie Espoir », présidé par Monsieur HURLISIS Martial.





Rendez-vous est pris pour le Dimanche 15 décembre 2019

(distance de 5 et 10 Km)

Alors ... bon entrainement













#### **CŒUR DE CITE**

#### Activité durant ces derniers mois

#### Marché de Noël



Renouvellement des cartes d'adhésion du 21 Janvier au 21 Février inclus. (Priorité aux familles <u>écaillonnaises</u>)

Après cette date tout dossier incomplet ne sera pas validé. (Pas de carte, pas d'achat)

Pour votre dossier:
Ressources men suelles
Prestations familiales
Pension alimentaire
Loyer
EDF

Eau

Chauffage Assurance habitation Mutuelle Endettement Impot

Cotisation de la carte annuelle : 10€ pour les Ecaillonnais et 12€ pour les extérieurs



## Votre Hôpital vient à vous!

Et si nous échangions ensemble sur votre santé?

### Journée de prévention

Dépistages, conférence, atelier gratuits autour :

De l'Insuffisance renale
De l'Hypertension artérielle
Du Diabète
Des différentes addictions
De l'Obésité

Jeudi 28 Mars 2019 Association Coeur de cité 7 Place T, Ecaillon DE 14H00 à 15H30 : Présence d'un cardiologue

DE 15H3O à 17H00 : Dépistages avec la présence d'une infirmière

Ces action aont financées dans le cadre des Actions de Santé du Contrat







#### SDL SECTION MARCHE

#### PROGRAMMATION DES MARCHES POUR FEVRIER 2019

#### 1/ Mardi 5 février 2019

Sortie FERIN GOEULZIN ESTREES

8 km

RDV à 8 h 45, parking du centre socio-culturel Vuillemin à ECAILLON

#### 2/ Mardi 12 février 2019

Sortie ERCHIN CANTIN BUGNICOURT ERCHIN

8 km

RDV à 8 h 45, parking salle Emile Zola à ECAILLON

#### 3/ Mardi 19 février 2019

Sortie FERIN COURCHELETTE

8 km

RDV à 8 h 45, parking du centre socio-culturel à ECAILLON

#### 4/ Mardi 26 février 2019

Sortie vivier de SIN LE NOBLE DECHY

8 km

RDV à 8 h 45, parking salle Emile Zola à ECAILLON

#### **1ER PARCOURS DU CŒUR**

En partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie, la municipalité et la Section Marche d'ECAILLON organisent le 1er parcours du cœur public à ECAILLON

Ce parcours aura lieu le **DIMANCHE 24 MARS 2019**, départ à 9 H 00 de la salle Emile Zola, place de la mairie, où seront prises les inscriptions.

Ce parcours de marche est ouvert à tous et se fera sur le circuit des braconniers, prolongé par une boucle sur le chemin des Galibots.



A noter qu'avec l'accord de Joël CORSEAUX, IEN (inspecteur de l'éducation nationale) de la circonscription de DOUAI CANTIN, les deux écoles primaires d'ECAILLON, Martin et Pierrard, organiseront elles aussi, mais à une date différente, un parcours du cœur scolaire sur le chemin des Sources.

Nous aurons l'occasion d'y revenir ultérieurement.

## **CENTRE HISTORIQUE MINIER**



On ne descend pas impunément au cœur de la Terre ...

Dans le monde de la mine, l'ouvrier se trouve confronté, tout au long de sa carrière, à de multiples dangers qui peuvent avoir des conséquences sur sa santé.

C'est la raison pour laquelle tout un système de soins a été mis en place par les compagnies minières puis les Houillères du Bassin du Nord-Pas de Calais, parallèlement aux mesures de prévention et aux recherches médicales.

L'hygiène, l'éducation et même les loisirs ont également été pris en compte par l'entreprise.

Avec l'exposition Houille ... ouille, ouille! Le Centre Historique Minier traite ce thème de la santé à travers les trois siècles d'exploitation du charbon dans le Nord-Pas de Calais, grâce à plus de 170 objets, films et documents, offrant un éclairage général sur ce sujet qui nous concerne tous.

# PERMANENCES M. BEAUCHAMP - MME LUCAS CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

De février 2019 à avril 2019 - DE 18 H à 19 H

DATE	VILLE	SALLE
6 Février 2019	ARLEUX	Café de l'In sensée - 34 rue de la Chaussée
13 Février 2019	AUBERCHICOURT	Salle Coquelet - Boulevard Coquelet
20 Février 2019	LECLUSE	Mairie
27 Février 2019	ANICHE	Mairie
6 Mars 2019	FECHAIN	Mairie
13 Mars 2019	MASNY	Salle Georges BRASSENS
20 Mars 2019	MONCHECOURT	Mairie
27 Mars 2019	DECHY	Mairie - Bureau des Adjoints
3 Avril 2019	ARLEUX	Café de l'In sensée - 34 rue de la Chaussée
10 Avril 2019	AUBERCHICOURT	Salle Coquelet - Boulevard Coquelet
17 Avril 2019	LECLUSE	Mairie
24 Avril 2019	ANICHE	Mairie

## **COLLECTE DES DÉCHETS 1ER TRIMESTRE 2019**

	JANVIER					
L	М	М	J	٧	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28		30	31			

FEVRIER							
L	М	М	J	٧	S	D	
				1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25		27	28				

MARS						
L	М	М	J	٧	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25		27	28	29	30	31

BAC BRONZE

BAC BLEU ET VERT

RAPPEL : les collectes peuvent démarrer dès 6h du matin, pensez à sortir les bacs dès la veille au soir des jours indiqués.



# CONSULTATION DES NOURRISSONS, PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE, CONSULTATIONS DE PREVENTION

CONSULTATION DES NOURRISSONS (PMI)	Sur rendez-vous au 03 59 73 19 30 Le Vendredi 15 mars de 9h à 11h 30	Centre Jean Moulin à Ecaillon
PERMANENCE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE TEL 36 46	49 RUE SUZANNE LANOY A SOMAIN	Sur rendez-vous.
CONSULTATION DE PREVENTION SANTE  TEL 03 59 73 33 00  * Accompagnement santé (aide dans les démarches d'accès aux soins et aux droits).  * Dépistage des infections sexuellement transmissibles.  * Mise à jour des vaccinations à partir de 6 ans)	Ad dervice i revention dante	Le 2ème JEUDI de chaque mois de 13h30 à 16h00 (hors vacances scolaires)  Le 3ème JEUDI de chaque mois de 9H00 à 12h00 (hors vacances scolaires)
PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE  462 Rue Guy Môquet 59287 GUESNAIN  TEL 03 59 73 19 30	Mme VERMEULEN  AU CENTRE DE LOISIRS  08 & 29/01/2019 - 05/02/2019 - 05 & 19/03/2019 - 02 & 23/04/2019  A LA MAIRIE  14/01/19 - 18/02/2019 - 11/03/2019  08/04/2019	Sur rendez-vous :  De 14 h à 17 h  &  De 09 h à 11 h 30

## PERMANENCES INFO-ENERGIE 2019

Vous avez un projet de rénovation, de construction ou d'installation d'énergies renouvelables ? La Conseillère de l'Espace Info-Energie du Cœur d'Ostrevent est là pour vous donner toutes les informations techniques et financières utiles à l'élaboration de votre projet : isolation, chauffage, ventilation ...



## Des permanences près de chez vous

La Communauté de Communes C $\alpha$ ur d'Ostrevent propose à ses habitants des permanences Info-Energie. Ces permanences, **totalement gratuites et ouvertes à tous,** sont assurées par la Conseillère Info-Energie Karine ORLIK.

Elles ont lieu aux dates ci-contre, **sur rendez-vous, à Aniche** (Maison des Services Publics) de 14h à 17h, **à Fenain** (Mairie) de 14h à 17h, **à Marchiennes** (Salle des Permanences de la Mairie) de 14 h à 19h et **à Pecquencourt** (Mairie) de 14h à 17h et à **Somain** (bourse du travail) de 14h à 17h.

1 février à Aniche

13 février à Fenain

15 février à Marchiennes

1er mars à Somain

15 mars à Pecquencourt

5 avril à Aniche

19 avril à Marchiennes

15 mai à Fenain

17 mai à Pecquencourt

#### Mais aussi un accueil permanent

- >Sur rendez-vous à Lewarde au siège du Cœur d'Ostrevent, Pôle Habitat, le lundi de 14h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
- > Par téléphone au 03 27 71 37 42
- > Par mail à info-energie@cc-coeurdostrevent.fr













## PERMANENCES LA CNL 59



## INFORMATION AUPRES DES HABITANTS DU CŒUR D'OSTREVENT PERMANENCES 2019 DE LA CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT (CNL 59)

La CNL 59, riche de 60 associations dans le Nord et de plus de 200 bénévoles, défend les droits et intérêts des usagers du logement et consommateurs.

A travers une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, la CNL 59 assure 5 permanences par mois, d'une demi-journée chacune ( sauf au mois d'août) :

- Le mercredi, de 9h à 12h, sur les communes d'Aniche, Bruille-lez-Marchiennes, Lewarde et Somain.
- Le Jeudi, de 14 h à 17 h, sur la commune de Fenain.

Des juristes et des bénévoles vous reçoivent pour vous donner des informations, des conseils, un suivi ou pour vous accompagner dans un litige dans les domaines suivants : demande de travaux ; non respect du bail ; loyers ou charges locatives injustifiées ; logement indécent ; tout problème relatif à vos droits de consommateur.

Le calendrier des permanences, est le suivant :

#### **FEVRIER**

MERCREDI 6 FEVRIER (9h -12h)

JEUDI 7 FEVRIER (14h - 17h)

MERCREDI 13 FEVRIER (9h - 12h)

MERCREDI 20 FEVRIER (9h - 12h)

MERCREDI 27 FEVRIER (9h - 12h)

SOMAIN (Bourse du Travail)

#### **MARS**

MERCREDI 6 MARS (9h -12h)

JEUDI 7 MARS (14h - 17h)

MERCREDI 13 MARS (9h - 12h)

MERCREDI 20 MARS (9h - 12h)

MERCREDI 27 MARS (9h - 12h)

BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES (Maison pour Tous)

Fenain (Mairie)

ANICHE (Maison des Services Publics)

LEWARDE (Mairie)

SOMAIN (Bourse du Travail)

#### **AVRIL**

MERCREDI 3 AVRIL (9h -12h)

JEUDI 4 AVRIL (14h - 17h)

MERCREDI 10 AVRIL (9h - 12h)

MERCREDI 17 AVRIL (9h - 12h)

MERCREDI 24 AVRIL (9h - 12h)

MERCREDI 24 AVRIL (9h - 12h)

MERCREDI 24 AVRIL (9h - 12h)

BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES (Maison pour Tous)

FENAIN (Mairie)

ANICHE (Maison des Services Publics)

LEWARDE (Mairie)

SOMAIN (Bourse du Travail)

#### MAI

JEUDI 02 MAI (9h -12h)

VENDREDI 09 MAI (14h - 17h)

MERCREDI 15 MAI (9h - 12h)

MERCREDI 22 MAI (9h - 12h)

MERCREDI 29 MAI (9h - 12h)

BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES (Maison pour Tous)

Fenain (Mairie)

ANICHE (Maison des Services Publics)

LEWARDE (Mairie)

SOMAIN (Bourse du Travail)



## HABITAT DURABLE DU CŒUR D'OSTREVENT

#### Programme d'amélioration de l'habitat

Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions pour vos travaux de réhabilitation, venez vite rencontrer l'équipe d'animation pour en savoir plus.

### **Calendrier des permanences 2019**

De 14 h à 17 h à la CC Cœur d'Ostrevent, avenue du Bois, 59287 LEWARDE

Mercredi 30 janvier 2019 Mercredi 6 février 2019 Mercredi 13 février 2019 Mercredi 20 février 2019



## ADIL CALENDRIER DES PERMANENCES 2019





L'Agence d'Information sur le Logement (ADIL du Nord et du Pas-de-Calais) a pour vocation d'offrir au public **un conseil personnalisé juridique, financier ou fiscal, sur toutes les questions relatives à l'habitat**. Cette information, préventive avant tout, permet à l'usager de mieux connaître ses droits, ses obligations et les solutions adaptées au cas par cas. Pour ce faire, une équipe de juristes a été mise en place avec pour mission d'assurer, notamment, **le renseignement téléphonique et la réception du public** en divers lieux. Chaque consultant doit, quelque soit son problème, pouvoir être informé, écouté et orienté si nécessaire.

A travers une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent, l'ADIL du Nord et du Pas-de-Calais assure 4 permanences par mois, d'une demi-journée chacune, sur les communes d'Aniche, de Marchiennes, de Pecquencourt et de Somain.

Le calendrier des permanences, pour l'année 2019, est le suivant :

MARCHIENNES	SOMAIN	ANICHE	PECQUENCOURT	
Mairie, salle des permanences,	Bourse du Travail, place Jean Jaurès	Maison des Services Publics (face à la Mairie)	Mairie, (place du Général de Gaulle)	
03 27 94 45 00	03 27 86 93 06	03 27 99 91 11	03 27 94 49 80	
De 9h à 12h,	De 14h à 17h,	De 14h à 16h30,	De 14h à 17h,	
le 1er lundi matin de chaque mois :	le 2ème lundi après-midi de chaque mois :	le 1 <sup>er</sup> vendredi après-midi de chaque mois :	le 3ème jeudi après-midi de chaque mois :	
7 janvier	14 janvier	04 janvier	17 janvier	
4 février	11 février	1 <sup>er</sup> février	21 février	
4 mars	11 mars	1 <sup>er</sup> mars	21 mars	
1er avril	8 avril	5 avril	18 avril	

Prenez rendez-vous au : 03.59.61.62.59

## SIAVED DISPOSITIF AMIANTE



À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019, LE SIAVED AMÉLIORE SON SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

#### AMIANTE

Dans le but de limiter les risques encourus, le SIAVED met en place un nouveau dispositif « amiante »



#### PRENDRE UN RDV

(appel gratuit)





 Le nombre de sacs «amiante» appelés «Big Bag» est défini selon le volume et un devis est établi pour la fourniture du (des) sac(s) (tarif : 15€ le «big bag»).

#### **COLLECTE DE L'AMIANTE**

2

Attention, dès la mise en place de ce système, l'amiante n'est plus accepté en déchèteries!

- Une fois le devis accepté, les sacs vous sont livrés. Il vous suffit ensuite de les remplir (le remplissage et le conditionnement est fait par vos soins).
- Déposez les sacs à l'endroit déterminé par la personne du SIAVED où ils seront collectés à la date convenue.







L'amiante est un matériau dangereux, le port d'une combinaison, de gants et d'un masque est VIVEMENT CONSEILLÉ!

Service gratuit et limité à 2 demandes par an et par foyer.

Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets 5 route de Lourches - 59282 DOUCHY-LES-MINES





## **VENTE DE GRAINES POTAGÈRES ET FLORALES**



## LA GARANTIE JEUNES



## LA GARANTIE JEUNES : Le premier pas vers l'emploi



N°8- Novembre 2018

#### Les entrées Garantie Jeunes

A fin octobre, 379 entrées en Garantie Jeunes pour un objectif annuel de 510 jeunes.

Plus de 20% des jeunes validés par la Commission Locale d'Attribution et de Suivi n'intègrent pas la Garantie Jeunes (changement de coordonnées, ne sont plus intéressés, entrée en situation...) Un plan d'actions est mis en œuvre pour :

-accroître les entrées en ciblant les jeunes nouvellement inscrits à la Mission Locale,

-mieux préparer les jeunes avant l'entrée pour sécuriser le positionnement.

La dynamique partenariale est aussi essentielle pour permettre à plus de jeunes de bénéficier de cet accompagnement.

#### >Le suivi des jeunes entrés

A fin juin 2018, 1049 jeunes sont entrés en Garantie Jeunes depuis le lancement du dispositif à fin septembre 2015

- 81% ont un niveau V (CAP, BEP) ou inférieur
- 27% résident en quartier prioritaire
- 94,4% ont débuté une situation professionnelle rémunérée ou non durant l'accompagnement : près de 300 contrats courts (intérim, CDD-6 mois), 61 contrats longs (CDD+6 mois, CDI), 25 contrats en alternance, 51 entrées en formation qualifiante
- 41% des jeunes sortent de la garantie Jeunes en emploi ou en formation



#### A noter:

Nouveau site Garantie Jeunes opérationnel à compter du 12/11 : RDV au 380 rue Gambetta à Sin-Le-Noble!

> Merci aux jeunes qui ont participé aux travaux

Retrouvez la Mission Locale du Douaisis



























La Mission Locale du Douaisis organise un nouveau forum Garantie Jeunes

Au Centre Socio-Culturel Jean Moulin le 14 mars 2019 à 9 h 00 à 12 h 30.

afin de poursuivre la promotion du dispositif et les parcours des jeunes auprès des partenaires et des jeunes du territoire et ce en présence, selon ses disponibilités, de Monsieur le Sous-Préfet.

## **BANQUE DE FRANCE**



Vous trouverez les adresses et les horaires des unités de la Banque de France en vous rendant sur https://www.banque-France.fr/contactez-nous:

Pour toute demande de consultation des fichiers d'incident bancaire, de droit au compte, de dépôt de dossier de surendettement

Vous devez prendre rendez-vous en vous connectant sur https://accueil.banque-France.fr ou https://www.banque-France.fr, soit par téléphone au 03.20.91.20.20

Vous pouvez aussi faire votre demande sur le site de la Banque de France :

- 1. Connectez-vous sur https://accueil.banque-france.fr
- 2. Créer votre espace personnel
- 3. Faites une demande directement en ligne pour consulter un fichier d'incident bancaire, une demande de droit au compte etc
- 4. Téléchargez vos justificatifs
- 5. Envoyez votre demande

Trouver les coordonnées de nos implantations www.banque-france.fr





EUROSYSTÈME













# Magazine

## RECETTE

#### **PREPARATION**

#### BROWNIES MARBRÉS AUX DEUX CHOCOLATS ET AUX KINDER MAXI

#### **INGREDIENTS**

#### Pâte chocolat blanc

Pour la pate : 50g de chocolat blanc 30g de farine 35g de beurre 30g de sucre

#### Pâte chocolat noir

Pour la pâte : 50g de chocolat noir 4 kinder maxi 30g de farine 75g de beurre

Préchauffez le four à 180° c. Préparez la pâte au chocolat noir.

Faire fondre le chocolat coupé en morceaux et le beurre au bain-marie

Battez l'œuf avec le sucre dans un récipient et ajoutez le chocolat fondu puis mélanger bien. Incorporez la farine et remuez.

Hachez grossièrement les kinder maxi puis ajoutez-les à la préparation sans trop mélanger.

Préparez la pâte au chocolat blanc

Faire fondre le chocolat coupé en morceaux et le beure au bain-marie

Battez l'œuf avec le sucre dans un récipient.

Ajoutez le chocolat fondu puis la farine et remuez bien.

Versez la moitié de la pâte au chocolat noir dans le fond d'un moule beurré

Recouvrez avec la totalité de la pâte au chocolat blanc.

Mélangez les deux pâtes avec la point d'un couteau en dessinant des marbrures.

Recouvrez avec le restant de pâte au chocolat noir.

Enfournez pendant 30 minutes.

Laissez tiédir puis démoulez et découpez en parts égales et servez.

Exat civil

## **BIENVENUE A EUX**

MARTIN Noah né le 21 septembre 2018 CRINQUETTE Antoine né le 12 octobre 2018

## **ILS NOUS ONT QUITTES**

CHARLON Félicienne veuve BOHEZ le 06 octobre 2018 à l'âge de 91 ans, MACRELLE Jean-Paul le 08 novembre 2018 à l'âge de 65 ans, BRUNSCH Francine épouse RAVEZ le 15 novembre 2018 à l'âge de 69 ans, MOREAU Marie le 19 novembre 2018 à l'âge de 82 ans,

DELMER Suzi veuve ENGRAND le 22 novembre 2018 à l'âge de 96 ans

JUIN Danièle le 11 décembre 2018 à l'âge de 69 ans.





## **AGENDAS**

#### 1er Loto du Conseil Citoyen

Dimanche 10 février 2019. Salle des fêtes Emile Zola

Ouverture des portes à partir de 12 h

# TOUTES LES CHTIS A MOTO

Dimanche 10 mars 2019 De 10 h à 18 h

Centre Socio culturel Jean MOULIN RD 645

#### JOURNEE CARNAVALESQUE

Conseil Citoyen le samedi 16 mars 2019

RV Centre socio Culturel
Jean Moulin

# Ducasse au QUARTIER VUILLEMIN

les samedi 13 et dimanche 14 avril 2019

Inauguration le 13 avril à 14h

# BROCANTE au QUARTIER VUILLEMIN

DIMANCHE 14 AVRIL 2019
De 8h à 16h

#### CHASSE AUX ŒUFS

Dimanche 21 avril 2019 à 10 H 30

Espace vert, le long du chemin des galibots

#### 1er Mai 2019 à 11 H

Fête du travail et remise des diplômes

Salle Emile Zola

#### 8 Mai 2019 à 10 H 45

ARMISTICE DE LA 2ème GUERRE

Rassemblement 10h45 salle Emile Zola

#### RANDONNEE DE LA FRAISE

Dimanche 12 mai 2019

Départ 10 H salle Emile ZOLA

Avis aux marcheurs

#### 23ème FETE DE LA FRAISE

Dimanche 19 mai 2019

Toute la journée

#### BROCANTE DE LA FETE DE LA FRAISE

Dimanche 19 MAI 2019 de 8 à 17H Dans tout le village

#### **FETE DES MERES**

Vendredi 24 mai 2019 18h30

Salle des Fêtes Emile ZOLA

#### **ELECTIONS EUROPEENNES**

Dimanche 26 mai 2019